



# Avis de la réunion du Conseil de Gestion pédagogique du mardi 2 juillet 2019

## Présents

Laurent Gross, président du Conseil de gestion pédagogique

### Membres représentants des professeurs

Stéphane Olivier, Pierre Gordower, Emmanuelle Batz

### Membre représentant du personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

### Membre représentant des assistants

Christine Grégoire, Olivier Boudon

### Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P.), Frédéric Roullier-Gall (S.L.F.P.)

### Invité

Aurélien Hougardy

## Excusés

Victoire Joliff

## Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 06/06/2019
- Attributions du personnel relevant de l'article 469 du décret du 20 décembre 2001
- Divers

Ouverture de la séance à 13h00

### 1) Approbation du projet de PV de la réunion du CGP en date du 06/06/2019

Le projet de PV est approuvé à l'unanimité des présents.

### 2) Attributions du personnel relevant de l'article 469 du décret du 20 décembre 2001

Le directeur présente la liste des propositions d'attributions pour l'année académique 2019-20 de ce personnel dans les nouvelles fonctions définies par le décret régularisant leur situation adopté en avril.

Toutes les propositions de désignation apparaissent en « Article 105 », à l'exception des personnes nommées. Ces postes seront ouverts au moniteur lors du prochain appel à candidatures. Une attention particulière sera portée aux personnes qui approchent de l'âge de la pension pour viser leur nomination avant leur départ à la retraite.

**Les propositions de désignations sont votées collectivement à main levée et approuvées à l'unanimité.**

### **3. Divers**

#### OUTSAS

Le directeur remercie chacun et chacune des personnes qui ont contribué à l'organisation de l'édition du festival OUTSAS de cette année. Tout s'est très bien passé, les travaux étaient intéressants et de très belle qualité. Le public était présent pour chacun des événements.

La séance est levée à 13h45.

Laurent Gross  
Directeur